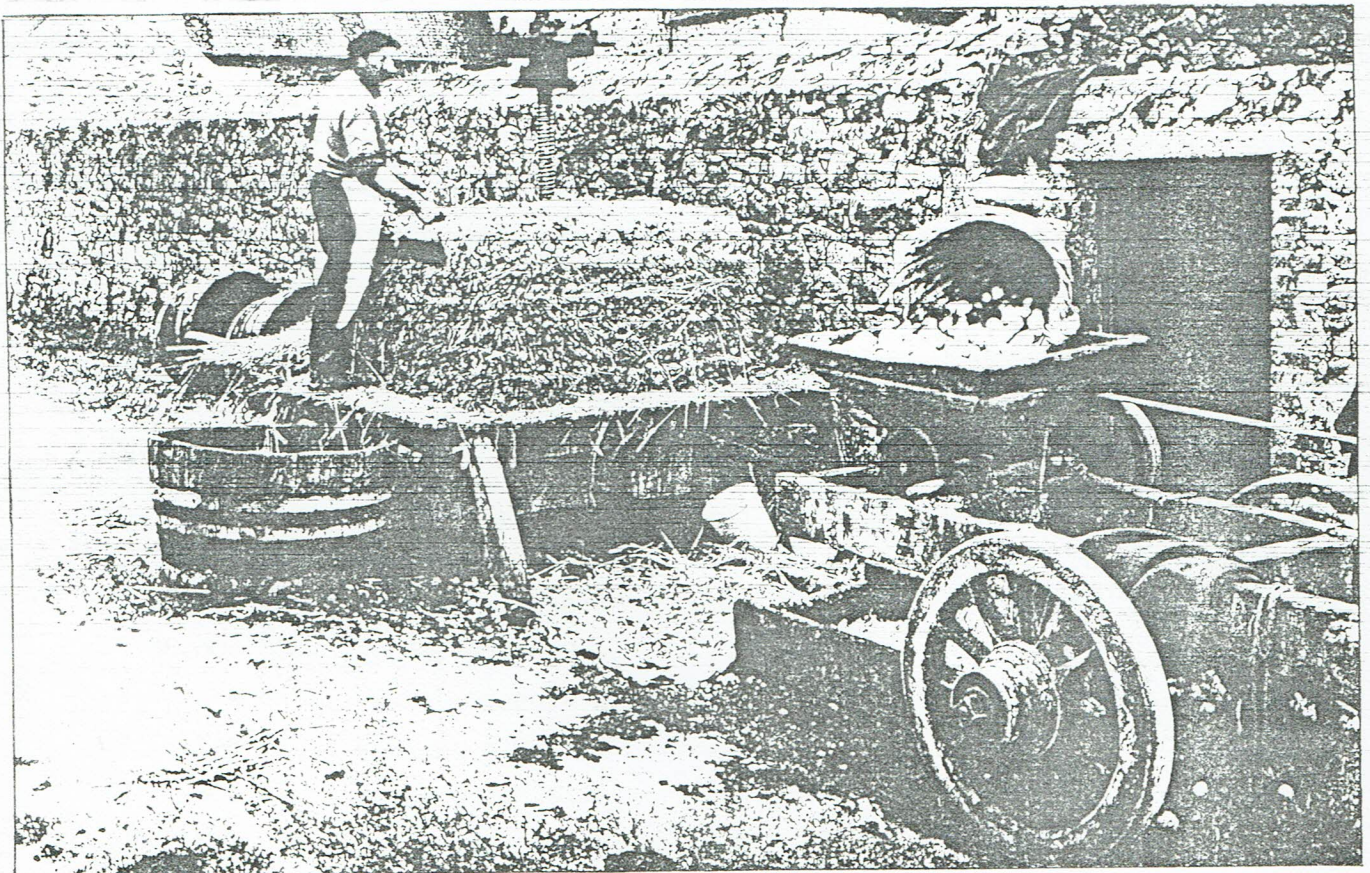


l'echo briacain

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 16 du 24 septembre 1937

TRIMESTRIEL



CIDRE

dans l'enclos sous les pommiers
l'herbe est tendre pour les pommes
vive le bon cidre doré
puisse la vie être aussi bonne

S. Le Menn

LES PERMANENCES du Maire et des adjoints

=====

Louis BOURGES : le jeudi de 10h à 12h
 Robert CHEVANCE : le mardi de 10h à 12h tous les 15 jours
 Christian TARTIVEL : le mardi de 10h à 12h tous les 15 jours
 Patrick LE PROVOST : le samedi de 10h à 12h tous les 15 jours

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL

REUNIONS du 29 Avril - 12 Mai - 16 Juin - 10 Juillet - et 4 Septembre 1987

=====

Travaux

Au cours des réunions précédentes, le Conseil Municipal a décidé de réaliser plusieurs travaux. Les appels d'offres ont été lancés auprès des entreprises concernées de la région. La commission des travaux et le conseil ont étudiés les différentes soumissions proposées par les entreprises.

La répartition des entreprises retenues pour effectuer les travaux est la suivante :

salle polyvalente (annexe mairie)

- gros oeuvre + menuiserie entr. Bourgès	272 234,59 F.
- plâtrerie S C O P	31 489,11 F.
- électricité + chauffage Mordelet	19 877,20 F.
- carrelage Le Couster	38 606,38 F.
- sanitaire + Plomberie Le Vincent	4 426,15 F.
- peinture T A O C	27 847,31 F.
- Plafond Le Tallec	11 238,53 F.

vestiaires-douches (terrain des sports)

- gros oeuvre Enr. Bourgès	97 527,16 F.
- menuiserie " Philippe	56 914,16 F.
- couverture Stéphan	14 994,00 F.
- sanitaire-plomberie Le Vincent	52 957,79 F.
- électricité Mordelet	4 430,90 F.
- carrelage Le Couster	39 157,98 F.
- peinture Henry	22 536,97 F.

La réalisation d'un enduit intérieur est confiée, après étude de devis, à l'entreprise Bourgès pour un montant de 12 768,60 F.

atelier communal

- terrassement . gros oeuvre entr. Poher	79 616,63 F.
- couverture . charpente " Le Gall	150 372,94 F.
- menuiserie Thomas-Gautier	12 249,36 F.
- électricité Mordelet	13 641,94 F.
- sanitaire . Plomberie Pommelec	12 571,60 F.

rue de Goas ar Mongn

Aménagement comprenant les eaux pluviales et les trottoirs : entreprise Hélyary :
854 050,46 F.

route de crech-Cant

aménagement entr. Poher 395 198,92 F.

curage des fossés

entreprise Lozach de Callac 36 468,07 F.

voirie - revêtement

entreprise Laurent & Le Quillec de Saint-Aignan 773 842,47 F.

Le programme 1987 comprend :

- . chemin partant du CD no 22 jusqu'au carrefour de Boturon 1760 ml
- . chemin de Langoat 980 ml
- . " du Hars à Penker Disquay
- . " de Keriolet
- . " restancornou - Kerleign
- . " Kerlahaye
- . " tanouédou
- . " entre les deux ponts du Sullé
- . Logoray - Croas Névez - quatre Vents - Keriot
- . " Kerliviou - Penker Lojou
- . " Cosquer Lanniou
- . " Langoat

Le Plan d'occupation des sols

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée pendant le mois de juin , le commissaire-enquêteur a proposé dans ses conclusions 4 modifications du P.O.S. correspondant aux demandes déposées en mairie au cours de l'enquête .

Considérant qu'il s'agit de modifications mineures du P.O.S. , ces demandes ont reçu un avis favorable .

Le Plan d'occupation des sols devient définitif . Il est approuvé par le Conseil Municipal par 11 voix POUR et 5 abstentions .

Emplois Communaux

Les employés communaux auxiliaires à temps partiel (6 personnes à Bourbriac) sont rémunérées à des tarifs horaires différents . Le Conseil décide de normaliser pour tous les auxiliaires le tarif horaire à 30,18 F.

Divers

- . Ecole de St Houarneau

Le bail de Mr et Mme Le Parc est renouvelé pour une année . Le loyer mensuel est fixé à 540 F.

- . Collecte de verre

un container est à votre disposition sur la place de la gare .

- . subventions (complément)

- club du 3è âge : 600 F.
- comité des fêtes : 4 000 F. à titre exceptionnel

- . indemnité de logement

Mme André , Directrice de l'école primaire publique , ayant quitté son logement de fonction , bénéficie à compter du 1er Septembre 1987 , de l'indemnité de logement aux instituteurs .

Le logement vacant est désormais occupé par Mme Le Gall , Directrice de l'école maternelle .

- . logement communal des haras

Le logement communal situé aux haras est loué à Mr Pierre Le Neindre . Montant du loyer mensuel : 500 F.

LE PLAN D'EAU DES FORGES- premier bilan et perspectives

La première saison estivale du site des Forges se termine . Le site a incontestablement présenté un attrait pour les estivants et la population locale ; il répond ainsi pleinement aux objectifs définis .

Malgré un mois maussade (14 Juillet - 15 Août) la fréquentation a dépassé toutes les espérances . La complémentarité du camping , de l'aire de pique-nique du plan d'eau et de la plage a été un des atouts de cette réussite . L'emplacement géographique idéal au bord de l'axe BOURBRIAC-Guingamp a permis à de nombreuses familles de la Région guingampaise de découvrir cet ensemble . Elles se sont arrêtées puis elles sont revenues .



Un tourisme réussi , c'est d'abord un accueil chaleureux .

Cette première saison a montré la nécessité d'apporter des améliorations sur les structures existantes : eau chaude , électricité , agrandissement de la zone sablée . Cela permettra d'améliorer le confort des usagers .

Dans le cadre du Pays d'accueil , des équipements légers de loisirs complémentaires ont été projetés . Ils pourraient comprendre un mini-golf , un parcours sportif (CRAPA) , un mini parc floral et des jeux divers pour enfants et adultes .

Le Conseil a retenu le principe de la réalisation de ce type d'équipements . Il les étudiera dans le détail au cours d'une prochaine réunion .

Ces aménagements peuvent être subventionnés (une demande a été déposée dans ce sens) auprès de l'état , la Région et le Département . Le financement se décomposerait comme suit :

. subvention état	:	10	%
. " région	:	40	%
. " Département	:	10	%
. part. Communale	:	40	%

L'investissement pourra être inscrit au budget 1988 pour que les travaux soient réalisés avant la prochaine saison .

Opération O P A R C A - Aménagement de vitrines

L'année prochaine , les commerçants de Bourbriac pourront bénéficier d'aides pour l'aménagement des vitrines . Cette opération est réalisée dans le cadre du programme OPARCA . Les commerçants intéressés sont invités à se renseigner à la Mairie .

ORDURES MENAGERES
=====

rappel des dates de ramassage des ordures ménagères

- Le bourg MERCREDI et SAMEDI Matin
- la campagne MERCREDI fin de matinée et après-midi (tous les quinze jours)

Nous rappelons que les dépôts sauvages d'ordures ménagères sont strictement interdits. Les contrevenants seront sanctionnés .

A VENDRE Tôles de bardages . s'adresser en mairie .

YOGA
=====

Basé sur un ensemble de techniques respiratoires et de postures , le YOGA a une action équilibrante sur les systèmes nerveux et respiratoires . Il permet une prise de conscience de l'énergie qui circule dans le corps et de l'action que l'on peut avoir sur elle .

Le propre du YOGA étant de faire les exercices en fonction des possibilités et des limites de chacun , il peut être abordé à n'importe quel âge .

Les cours débutent en septembre et finissent en Juin . Ils ont lieu cette année le jeudi de 20 h à 21h15 . Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Madame Tanguy Marie-Annick . tél. 96 32 63 43